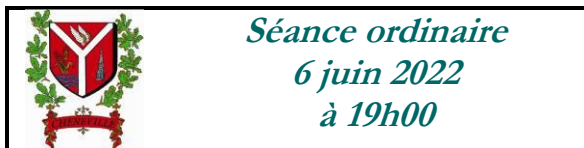


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 6 juin 2022, à **19 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénéville, est présidée par le maire, monsieur Maxime Proulx-Cadieux, en présence des conseillers suivants : madame Danielle Meunier, madame Maryse Gougeon, monsieur Alexandre Lafleur, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Absence motivée : monsieur Gaétan Labelle

La directrice générale, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Maxime Proulx-Cadieux constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h devant 4 personnes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX

2022-06-131

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Maryse Gougeon et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-06-132

Adoption des procès-verbaux des séances du 2 et 25 mai 2022

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux des séances du 2 et 25 mai 2022;

Il est proposé par madame Danielle Meunier et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte les procès-verbaux ci-haut mentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. RAPPORT DES RESPONSABLES DE DOSSIERS

Gaétan Labelle siège n° 1

Pompier, Voirie/Chemins, Développement de la municipalité

Danielle Meunier siège n° 2

Environnement/Matières résiduelles/Écocentre/Embellissement, Urbanisme, Famille/École, Aînés, Développement de la municipalité

Alexandre Lafleur siège n° 3

Égout/Aqueduc, Environnement/Matières résiduelles/Écocentre/ Embellissement, Urbanisme, Développement de la municipalité

Monsieur Lafleur parle de la première édition de la Journée des Héros qui a eu lieu le 28 mai dernier. Il mentionne que ce fût un succès et il annonce le retour de l'activité l'année prochaine! Il remercie tous ceux qui y ont participé.

Monsieur le Maire ajoute un grand merci aux bénévoles et à l'organisateur.

Maryse Gougeon siège n° 4

Loisirs/infrastructures sportives et de loisirs, Famille/École, Aînés, Ressources humaines/ Communications, Développement de la municipalité

Sylvie Potvin siège n° 5

Égout/Aqueduc, Ressources humaines/ Communications, Développement de la municipalité

Yves Laurendeau siège n° 6

Loisirs/infrastructures sportives et de loisirs, Pompiers, Voirie/Chemins, Développement de la municipalité

Monsieur Laurendeau mentionne que la Fête nationale aura lieu le 24 juin prochain sur le terrain de l'église (ou dans le Centre St-Félix-de-Valois en cas de pluie).

Monsieur le Maire revient sur la tempête (derecho) du 21 mai dernier, il dit un très grand merci aux employés pour leur excellent travail, mentionne que les infrastructures (Centre St-Félix-de-Valois) ont été ouvertes afin d'aider les gens touchés. Il ajoute également que la municipalité a aidé certains commerçants, de même que le HLM, par le prêt de génératrices.

4. RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'URBANISME ET DES TRAVAUX PUBLICS

La liste des permis d'urbanisme ainsi que le compte-rendu des travaux publics ont été déposés pour le mois de mai 2022.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. Rapport du maire 2022

Bonjour à toutes et à tous. Voici, en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, le rapport du maire.

L'année 2021, laquelle a été en grande partie sous le mandat de mon prédécesseur, malgré la pandémie qui s'est poursuivie, a permis plusieurs réalisations telles que :

- L'installation d'un troisième radar pédagogique et de balises supplémentaires pour sensibiliser les automobilistes à leur vitesse dans le village
- L'installation de décors saisonniers dans le village afin d'égayer la place publique
- L'organisation d'une activité de distribution de surprises de Pâques, laquelle a été financée par le Comité des Sports et des Loisirs de Chénéville Inc.
- L'adhésion au Projet de partenariat intermunicipal visant à donner la gratuité d'accès aux citoyens de Chénéville au Parc des Montagnes Noires de Ripon pour les saisons estivale et automnale 2021
- L'achat d'un camion F-350 et ses équipements de déneigement pour le département de la voirie
- L'activité de Noël qui a permis à environ 110 enfants de rencontrer le Père et la Mère Noël

Je profite de l'occasion pour vous annoncer quelques projets déjà réalisés ou à réaliser pour l'année 2022 tels que :

- Le retour d'un camp de jour estival
- L'évaluation de la capacité de notre réseau d'aqueduc
- Dépôt d'une demande de subvention pour la réfection de la montée Dinel et Vinoy Est
- Pour une deuxième année, l'embauche d'employés étudiants pour le prêt d'équipement de sport lors de la semaine de relâche
- L'embellissement du village avec des fleurs naturelles et la continuité des décors saisonniers devant l'église
- Le retour des activités de la Fête nationale et de l'Exposition d'autos

Aussi, certains projets ont vu ou verront le jour dans la municipalité, en collaboration avec d'autres organisations :

- La mise en place d'une nouvelle activité innovatrice, La Journée des Héros
- Dans le cadre du programme d'achat regroupé de la FQM, nous mettrons en place le remplacement des lumières de rues au DEL afin d'améliorer la sécurité et l'économie énergétique.
- L'embauche et le partage d'une ressource en loisirs en partenariat avec la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix grâce au Fonds région et ruralité – Volet 4 Soutien à la coopération intermunicipale

L'année 2021 s'est terminée avec un surplus de 304 462 \$, le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2021 s'élevait à 361 345 \$ et le surplus affecté s'élevait à 565 679 \$. Les revenus ont été de 1 934 540 \$ alors que les prévisions budgétaires étaient de 1 757 729 \$.

Finalement, je veux profiter de cette occasion pour souhaiter à tous en mon nom, au nom des conseillers, conseillères et au nom de nos employés (es), un très bel été et de belles vacances estivales. J'en profite aussi pour vous inviter à nos prochaines activités municipales, la Fête nationale le 24 juin et l'Exposition d'autos le 17 juillet. Nous retrouvons graduellement nos activités et ça fait du bien de se revoir!

N'oubliez pas que les employés de la municipalité sont disponibles pour répondre à vos interrogations, que ce soit par téléphone, par courriel ou en personne.

Au plaisir,

Maxime Proulx-Cadieux
Maire de la municipalité de Chénéville

5.2. 2022-06-133

Paiement de facture – Carrière et sablière Lirette – Gravier pour chemins ruraux

ATTENDU QUE le nivelage des chemins a été effectué le __ mai dernier et l'ajout de gravier était nécessaire à certains endroits, notamment dans le chemin de la Belle-Vallée, dans le chemin Archambault, la montée du 4^e rang et la montée de Vinoy Est;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chénéville a reçu la facture au montant de 4 770.00 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 5 484.31 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-32000-621.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2022-06-134

Demande de branchement à l'aqueduc – Lot #6 479 917

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de branchement au réseau d'aqueduc relativement au lot #6 479 917;

ATTENDU QUE cette installation sera faite entre l'entrée d'eau qui sera installée par la municipalité et la nouvelle maison qui sera construite prochainement;

ATTENDU QUE cette installation sera faite aux frais du propriétaire, excepté les frais d'installation du bonhomme d'eau, lesquels seront à la charge de la municipalité;

ATTENDU QU' une entente devra être signée entre le demandeur et la municipalité;

ATTENDU QUE l'installation de l'embranchement sera supervisée par un employé de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Alexandre Lafleur et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le branchement à l'aqueduc pour le lot #6 479 917 aux frais du demandeur;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise monsieur Maxime Proulx-Cadieux, maire et madame Krystelle Dagenais, directrice générale à signer le protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. 2022-06-135

Autorisation signature – Contrat de location pour le site mobile de Service Canada

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada utilise depuis plusieurs années les locaux du 77, rue de l'Hôtel-de-Ville pour y tenir le site mobile de Service Canada;

ATTENDU QUE ce site mobile a pour objectif de desservir la population de Chénéville et des environs dans ses démarches auprès du gouvernement du Canada;

ATTENDU QUE l'entente présentement en vigueur doit être reconduite;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Krystelle Dagenais, directrice générale à signer les documents relatifs à cette entente au nom de la municipalité de Chénéville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2022-06-136

Embauche – Journalier municipal – Emploi-Québec

Monsieur le maire se retire de la décision se retire sur ce point afin d'éviter de se trouver en situation d'apparence de conflit d'intérêts.

ATTENDU QUE la municipalité a fait une demande auprès d'Emploi Québec afin qu'une personne soit engagée sur un projet de subvention salariale à titre de journalier municipal pour aider au département de la voirie;

ATTENDU QUE la personne choisie est éligible au programme de subvention salariale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Danielle Meunier
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'embauche de monsieur Danicarl Proulx-Deschatelets pour une période de 20 semaines à titre de journalier municipal à raison de 35 heures par semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6. 2022-06-137

Embauche d'étudiants dans le cadre du Programme Emploi Été Canada

ATTENDU QU' il est nécessaire d'engager deux employés pour l'été afin d'aider les employés à la voirie et à l'entretien des bâtiments, des parcs et des terrains de même que pour continuer le projet de recherche des bonshommes d'eau d'aqueduc;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une subvention salariale dans le cadre du Programme *Emplois été Canada 2022 d'Emploi et Développement social Canada* ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le Conseil autorise l'embauche de monsieur Stef Paquette et de monsieur Louis Rouleau à titre d'employés étudiants à raison 35hrs/semaine pour une période temporaire de 8 semaines maximum.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7. 2022-06-138

Nettoyage des conduits d'aération – Centre St-Félix-de-Valois

ATTENDU QUE les conduits d'aération du Centre St-Félix-de-Valois doivent être nettoyés aux 3 ans selon la recommandation et le dernier remonte à 2018;

ATTENDU QUE la compagnie Prop-Air propose ses services au coût de 1 860.00 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte l'offre de services de Prop-Air au montant de 2 138.54\$;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-63200-522 et financée par le surplus non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8. 2022-06-139

Nettoyage des fossés et des bords de chemins suite à tempête

ATTENDU QUE les fossés et les bords de chemins des montées Dinel, Racicot, Bédard et Vinoy doivent être nettoyés des arbres et branches suite à la tempête du 21 mai dernier;

ATTENDU QU' Arbosthil propose ses services pour ramasser et apporter à l'écocentre tous les arbres et branches tombés, travail estimé à une semaine, au montant de 18 500.00\$ plus les taxes applicables et de 3000\$ par jour supplémentaire;

ATTENDU QUE Foresterie Molloy Inc. propose ses services pour déchiqeter sur place tous les arbres et branches tombés, travail estimé à deux jours, au montant de 450\$/heure plus les taxes applicables, avec l'aide d'un employé de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte l'offre de services de Foresterie Molloy Inc., pour un montant approximatif de 9 000 \$, plus les taxes applicables;

QUE,

La dépense soit prise au compte # 02-32001-523.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9. 2022-06-140

Modification à résolution #2022-02-056

ATTENDU la résolution #2022-02-056 qui autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier la résolution quant à la source de calcul de l'aide financière, laquelle sera calculée selon l'option suivante :

- ✓ L'estimation détaillée du coût des travaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Alexandre Lafleur et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville modifie la résolution #2022-02-056 tel que mentionné ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001 Demande de prêt de salle gratuite – École Adrien-Guillaume – Spectacle de fin d'année

2022-06-141

Demande de prêt de salle gratuite – École Adrien-Guillaume – Spectacle de fin d'année

ATTENDU QUE les élèves de l'école Adrien-Guillaume organisent un spectacle de fin d'année le 16 juin prochain et l'école a demandé le prêt de la salle Danny-Legault pour y tenir ce spectacle;

ATTENDU QU' un spectacle de fin d'année est organisé chaque année par l'école;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Danielle Meunier et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de la salle Danny-Legault gratuitement pour la pratique générale, au besoin, du spectacle de fin d'année de l'école et pour la représentation;

QUE,

Cette résolution est valide pour les prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-002 Tournoi de golf des maires de la MRC de Papineau

2022-06-142

Tournoi de golf des maires de la MRC de Papineau

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette organise la première édition du Tournoi de golf des maires de la MRC de Papineau le 10 septembre prochain;

ATTENDU QUE les profits de ce tournoi seront divisés en bourses dédiées à des organismes œuvrant dans les municipalités gagnantes;

ATTENDU QUE le coût d'inscription est de 150\$ par personne, donc 600\$ par quatuor;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte que monsieur le maire constitue un quatuor afin de participer au tournoi;

QUE,

La dépense soit affectée au compte #02-70290-970 et financée par le surplus non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.3 Déjeuner du maire de Ripon au profit de la Résidence Le Monarque

Le conseil reçoit la demande de la municipalité de Ripon pour participer à titre de commanditaire au déjeuner du maire de Ripon aux profits de la Résidence Le Monarque. La liste des dons étant déjà adoptée et le conseil ayant décidé de contribuer à la Résidence Le Monarque à raison de 200\$ pour l'année 2022, le conseil n'y donnera pas suite. Par contre, certains membres du conseil vont participer au déjeuner le 19 juin prochain afin d'encourager l'événement.

6. VARIA

7. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS

2022-06-143

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 12 119 à # 12 152 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 31/05/2022 et dont le total se chiffre à **39 898.12 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **34 227.75 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **74 125.87 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

Krystelle Dagenais, Directrice générale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

2022-06-144

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par madame Maryse Gougeon

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de mai 2022 au montant total de **26 071.80 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. PAROLE AU PUBLIC

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-06-145

Levée de la séance

Il est proposé par madame Maryse Gougeon
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maxime Proulx-Cadieux, Maire

Krystelle Dagenais, Directrice générale

Je soussigné, Maxime Proulx-Cadieux, maire de la Municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.